

Relever les défis du numérique et des nouvelles formes de travail

Publié le 16 février 2016

Lors d'une conférence de presse, le Medef a présenté aujourd'hui les fruits d'une réflexion intitulée « Numérique et nouvelles activités », lancée en septembre dernier à la demande de Pierre Gattaz, président du Medef, et menée par trois vice-présidents du Medef - Alexandre Saubot, Geoffroy Roux de Bézieux et Thibault Lanxade.

Le Medef est convaincu qu'il faut tout faire pour favoriser la nouvelle économie et les nouvelles formes d'activité qu'elle engendre : elles sont des opportunités pour nos entreprises et répondent à une demande des citoyens. Il est cependant indispensable de veiller à ce que les règles trop rigides auxquelles sont soumis les acteurs économique existants ne les empêchent de s'adapter aux bouleversements en cours.

Le Medef formule donc 15 propositions autour de 4 grands axes :

- Rééquilibrer l'asymétrie de concurrence fiscale : non pas en accroissant la pression fiscale sur les nouveaux entrants mais en diminuant celle qui pèse sur les acteurs existants et en assurant leur financement ;
- Mieux financer les nouveaux acteurs et les plateformes d'activité : il est très important de favoriser l'émergence d'acteurs qui peuvent devenir des leaders mondiaux dans leur secteur très rapidement ;
- Sécuriser et accompagner les nouvelles formes d'activité, notamment en agissant sur le risque de requalification ;
- Enfin, et surtout, rendre les entreprises « traditionnelles » plus agiles en leur permettant de s'adapter plus simplement. A ce titre, le Medef attend beaucoup du projet de loi de Mme El Khomri.

Ce travail s'inscrit dans le cadre des actions du Medef en faveur de l'entrepreneuriat et de la transformation numérique des entreprises françaises, de toutes tailles et de tous secteurs. Le Medef a déjà organisé trois délégations de chefs d'entreprise au CES de Las Vegas et dans la Silicon Valley et y a dédié une commission (« transformation numérique ») très active. Il lancera également la deuxième édition de l'Université du numérique les 16 et 17 mars 2016.